



AMÉNAGEMENT ET GESTION DES ESPACES

Espaces naturels et biodiversité

OBJECTIF

Aider les territoires à engager des démarches de préservation et de valorisation des richesses naturelles.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Transmission de documents et d'outils de connaissance de la biodiversité, mise à disposition de guides techniques (biodiversité, manifestations sportives, etc).
- ✓ Analyse et accompagnement technique des projets dans les domaines du foncier, de la gestion de milieux naturels (inventaires, travaux, entretien), de l'aménagement, incluant la renaturation des centres urbains, de l'éducation à l'environnement et la valorisation de sites naturels.
- ✓ Aide méthodologique dans le montage partenarial pour favoriser l'émergence et la mise en œuvre des projets (aide à la réalisation de cahiers des charges, de démarches de concertation et de mise en réseau).

Service Environnement :

04 68 85 82 12 - at-environnement@cd66.fr